République Française
Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 04 mai 2017 - N°5

L'an deux mil dix-sept, le quatre mai à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric MOUTAFIS, Maire.

Étaient présents : LANGLADE Max (2ème adjoint), BOULAI Patrick, DUMAS Marie-Pierre, BOUCHON David, BOUCHON Gautier
Absents excusés : Mme PIARD Carole

Le secrétaire de séance était M.BOUCHON Gautier.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation.

1- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
Voté à l'unanimité.

2- Approbation du compte de gestion 2017 : budget CCAS
Pour fusionner le budget CCAS avec le budget de la commune, il faut que les écritures 2017 du receveur municipal correspondent aux écritures de l'ordonnateur de la commune.
Voté à l'unanimité.

3- Budget communal : DM 1 : annule et remplace la délibération du 13 avril
Le CG 2017 du budget du CCAS fait apparaître un solde d'exécution de 8379.72 €. Il convient de diminuer la recette inscrite à l'article 7778 (produits exceptionnels divers) afin de diminuer le déficit 2016 à l'article D 002.
Voté à l'unanimité.

4- Questions diverses

- 2ème tour de l'élection présidentielle.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Monsieur BOUCHON Gautier

Monsieur le Maire,
MOUTAFIS Éric

MAIRIE DE MONTFAUCON (Gard)